

**Projet de création d'une unité de méthanisation
sur la Commune de Bourgogne – Fresne Lès Reims (51110)**

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je tiens à rebondir sur des remarques bien surprenantes !

☞ A la lecture de certains arguments, ceux-ci m'interpellent.

Il est relevé de supposés effets positifs et bénéfiques pour la création d'une usine de méthanisation, sur la Commune de Bourgogne - Fresne Lès Reims, et passant sous silence les effets néfastes sur l'Environnement et la Santé de ses occupants !!

Peut-être que certains considèrent-ils qu'il n'y a pas ou ne risque pas d'y avoir de troubles et de nuisances environnementales !! (?).

Certaines personnes, prenant position favorable à ce projet, semblent guère se préoccuper des lieux de Vie, du cadre de Vie rural, ou du reste, que nous souhaitons conserver comme tel, ne semblent guère être solidaires des Citoyens qui devront supporter tous les risques générés par une activité industrielle, touchés directement par ce projet, par la proximité de son implantation, et semblent encore moins se soucier de la Santé de la Population !!!

Entendons-nous bien :

La majorité de la Population sur la Commune de Bourgogne – Fresne Lès Reims et des Communes voisines, qui émet un avis défavorable à ce projet, cette Population (dont je fais partie), comprend parfaitement la nécessité d'étudier de nouvelles énergies, plus propres et plus respectueuses de l'Environnement ; c'est un enjeu majeur pour aujourd'hui et surtout pour demain, pour Nous et les générations futures.

Il nous faut en effet trouver des alternatives aux produits fossiles, ambitionner la biodiversité, produire des énergies renouvelables, dans le respect des exigences sanitaires, environnementales et sociales.

Le Gouvernement accompagne certes de nombreux projets, dont ceux issus de la méthanisation : (notons toutefois que l'Allemagne, avant-gardiste sur ce type de production d'énergie, revient en arrière, que la politique allemande met un frein aux subventions pour ces installations et de ce fait, les nouvelles installations en matière de méthanisation régressent considérablement) !!

Certaines personnes prétendent que le projet de la Sas METHABAZ est un projet collectif, ce qui est totalement faux au regard, du reste de la Population, qui n'a même pas été informée, consultée, auditée.

Certaines personnes avancent une économie circulaire. Si nos Agriculteurs français réclament une meilleure rémunération de leur travail, ce n'est qu'amplement justifié et mérité.

Les Agriculteurs français doivent pouvoir prétendre à une plus grande valorisation de leur production, du fruit de leur travail, et ainsi à une meilleure valeur ajoutée de leurs investissements, que le coût de leur rémunération puisse être ajusté en fonction des charges élevées qu'ils supportent.

Vouloir diversifier son travail, dans le respect des Hommes et de l'Environnement, sans s'écarter du sacro principe, « produire mieux pour consommer mieux », dynamiser son exploitation agricole, valoriser leur production, saisir des opportunités en terme d'énergies renouvelables, nous le comprenons parfaitement bien et adhérons à ces choix.

Par contre, pour ce qui concerne le projet de la Sas METHABAZ, cela ne relève plus d'une activité à l'échelle agricole, même si 51 % des actionnaires sont agriculteurs, même si la majorité des intrants, venant alimenter cette usine de méthanisation, annoncés à ce jour par la Sas METHABAZ, sont des matières d'origines végétales, (avec toutefois d'autres matières admissibles sur le site !); il s'agit bien là d'une activité à l'échelle industrielle et aux profits industriels.

Rappelons l'importance du coût du projet pour cette implantation de méthanisation, la plus importante à ce jour en France.

- coût total du projet = 13 006 000 € ,
 - auto-financement de METHABAZ = 30 % de l'investissement total : (déduction faite des aides reçues au titre de FEADER et des subventions publiques), soit un total de 3 902 000 €
 - Sur les 2 134 000 € à apporter par METHABAZ, plus de 51 % seront apportés par les agriculteurs
 - Au moins 20 % seront apporté par ENGIE Biogaz
 - La part complémentaire sera apportée par d'éventuels autres partenaires, si nécessaire, (QUID : qui pourra rentrer au capital de la Sas METHABAZ ?), ...
 - L'emprunt bancaire représentera environ 70 % de l'investissement.
- ☞☞ Le temps de retour sur investissement, hors subvention(s), est estimé à environ 11,1 ans.

L'implication d'industriels de l'agro-alimentaire, l'agro-industrie, de Coopératives agricoles, de Engie -Biogaz dépassent largement le seuil du domaine géré ou qui pourrait être géré uniquement par des Agriculteurs.

Notons que les Agriculteurs ne sont pas des spécialistes de la méthanisation !

Comment certaines personnes peuvent-elles parler d'un impact positif sur notre environnement avec toutes les nuisances et rejets, qui ont été largement identifiés, et qui seront forcément produits par cette usine de méthanisation ???.

Cela suffit de vouloir sciemment minimiser tous les risques produits par des usines d'une telle capacité d'intrants, de transformation et de digestats, ...

Avec une capacité de + de 36000 Tonnes d'intrants, capacité annoncée à ce jour par la Sas METHABAZ, et qui évoluera, n'en doutant nullement, comment peut-on dignement et honnêtement considérer vouloir lutter contre le réchauffement climatique ; les taux de rejets toxiques dans l'atmosphère, prouvent le contraire, sans compter le risque omniprésent d'infiltration dans la couche terrestre, avec la présence immédiate de nappes phréatiques.

Un trafic de poids lourds, fonctionnant au diesel, qui va s'accroître.

Une fréquence, présentée par la Sas METHABAZ, à ce jour, d'un minima de 6400 camions, avec des traversées de Villages, et des routes départementales et voies d'accès inadaptées.

Certaines personnes parlent d'aménagement de territoire, un comble !

L'aménagement du territoire commence par l'adaptation des routes selon le volume et le taux de fréquentation, croissant, de véhicules et de poids lourds !!

C'est d'une poubelle agro-industrielle dont on parle ici, d'un aménagement sur notre commune bétonnée et polluée, c'est d'une cadence de trafic routier en traversée de villages, inadmissible et insupportable, ... Ce que nous connaissons et subissons déjà !

L'identification de tous les gaz qui seront produits par cette usine et rejetés dans l'atmosphère a été présentée largement dans les remarques et les comptes-rendus mis à la disposition de la Population et aussi, notons le, grâce à l'Association ACDPN, que je remercie pour toutes ces investigations, son travail d'analyse objective, et de toutes les informations qu'elle communique auprès des citoyens.

Un slogan: « débat de société, pour un avenir commun ».

De quoi s'agit-il, de quel débat de société parle-t-on, et auprès de qui ??

La Société,... ce sont les CITOYENS qui la compose !

J'alerte les personnes, qui sont mandatées par des Groupements agricoles, et qui sont bien loin de la réalité des problèmes que vivent, au quotidien, les villageois !

Beaucoup de langue de bois, qui n'aboutit à rien, qu'à gagner du temps et vouloir faire passer en force un tel projet.

Les CITOYENS sont loin d'être dupes, il faut donc cesser de les leurrer !

Le débat de société, qui se fait dans certaines sphères, qui oeuvrent, avec la volonté du Gouvernement actuel, a réfléchi quant à la transition énergétique, mais aussi, qui va faire des victimes collatérales, c'est-à-dire ... NOUS...

De quel Avenir commun parle-t-on, si la population, directement frappée par cette implantation, rencontre des problèmes de santé, voit son lieu de Vie dégradé, se préoccupe de sa sécurité et de celle de ses enfants, ressent des gênes olfactives, sonores, polluantes,...

DE QUEL AVENIR COMMUN s'agit-il, ... ?!!

Dans vos mégas réflexions, avez-vous aussi pensé aux personnes fragiles, sensibles, les personnes âgées, enfants en bas âges, qui ressentiront anormalement les nuisances de cette usine ?!!!...

Un tel projet nécessite l'Adhésion de la Population de toutes les Communes concernées par cette implantation, or il n'en est rien !

L'attitude de la Sas METHABAZ et sa volonté d'absence de transparence vis-à-vis de la Population, démontrent une démarche irrespectueuse et déloyale vis-à-vis de cette même Population : c'est intolérable.

Nous refusons que cette usine qui se veut ou qui se dit « agricole », alors qu'elle est à l'évidence, d'une équivalence industrielle, puisse s'implanter sur notre territoire, à proximité immédiate des habitations, dans un environnement qui devrait être protégé, valorisé noblement, verdoyant, et resté agricole.

Nous refusons que cette usine puisse détruire la faune et la flore, que la Sas METHABAZ considère insignifiants, sans compter la vision monstrueuse de ces bâtiments, silos de stockage, cheminées et torchères, que nous pourrions admirer à loisir !

Un coup de peinture sur les bâtiments, et voilà, la solution est trouvée afin d'intégrer correctement cette usine à gazzz !

Nous refusons notre dégradation de cadre de Vie, déjà suffisamment impacté par le trafic existant, incessant, par les reflux d'odeurs qui nous ressentons, qui émanent de Bazancourt-Pomacle, générées par la sucrerie de Bazancourt et les industries agro-industrielles voisines.

Contrairement à ce qui est avancé par certains, les vents tournent et nous ramènent des nuisances olfactives insupportables !! Peut-être n'avons-nous pas le même odorat !!

Comment une personne représentative du GFAM de Bourgogne peut-il voir d'un œil bienveillant l'installation de cette usine, d'une telle importance, implantée sur notre territoire ?!

un slogan, qui émane d'un syndicat agricole :

« pour une agriculture attractive, innovante et solidaire »

☞ Hormis la recherche d'innovations naturelles et saines pour la Santé de Tous et le Respect de l'Environnement,

↳ Hormis une Agriculture qui souhaite diversifier et valoriser sa production naturellement,

↳ La solidarité commence par le Respect et l'Adhésion des CITOYENS pour le développement de transitions énergétiques cohérentes, durables, saines et propres pour les Populations et les générations futures.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs les Elus,

Il ne s'agit pas ici d'un débat simple, en corrélation avec le Gouvernement, qui s'oriente uniquement sur le développement de nouvelles énergies, mais d'une grande préoccupation sur la Santé des CITOYENS, sur la détérioration de leurs Lieux de Vie qui deviendrait inéluctable, sur un tel projet, anormalement implanté à proximité des Communes, projet qui suscite beaucoup trop d'incertitude et génère beaucoup trop de doutes quant à la sécurité, à l'équilibre, au bien-être des habitants, voire à la survie de la faune et de la flore.

Il est anormal que les VILLAGEOIS, qui choisissent un cadre de Vie Rural, avec une volonté de préservation de ses lieux de Vie où la bonne qualité de Vie devrait être assurée, aient à subir autant de nuisances, de préjudices, d'insécurité, ... !!!

Il y a beaucoup trop d'incohérences et de suspicions dans la présentation de ce dossier avec des perspectives de développement beaucoup trop préoccupantes pour l'Environnement et ses Habitants.

Je vous remercie,
Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs les Elus,
Pour toute l'attention que vous voudrez apporter à ce dossier et à ces conséquences.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs les Elus,
Toutes mes respectueuses salutations.

Madame Isabelle STOCKEMER,
Le 17 Juillet 2018
Demeurant à Bourgogne - 51110